

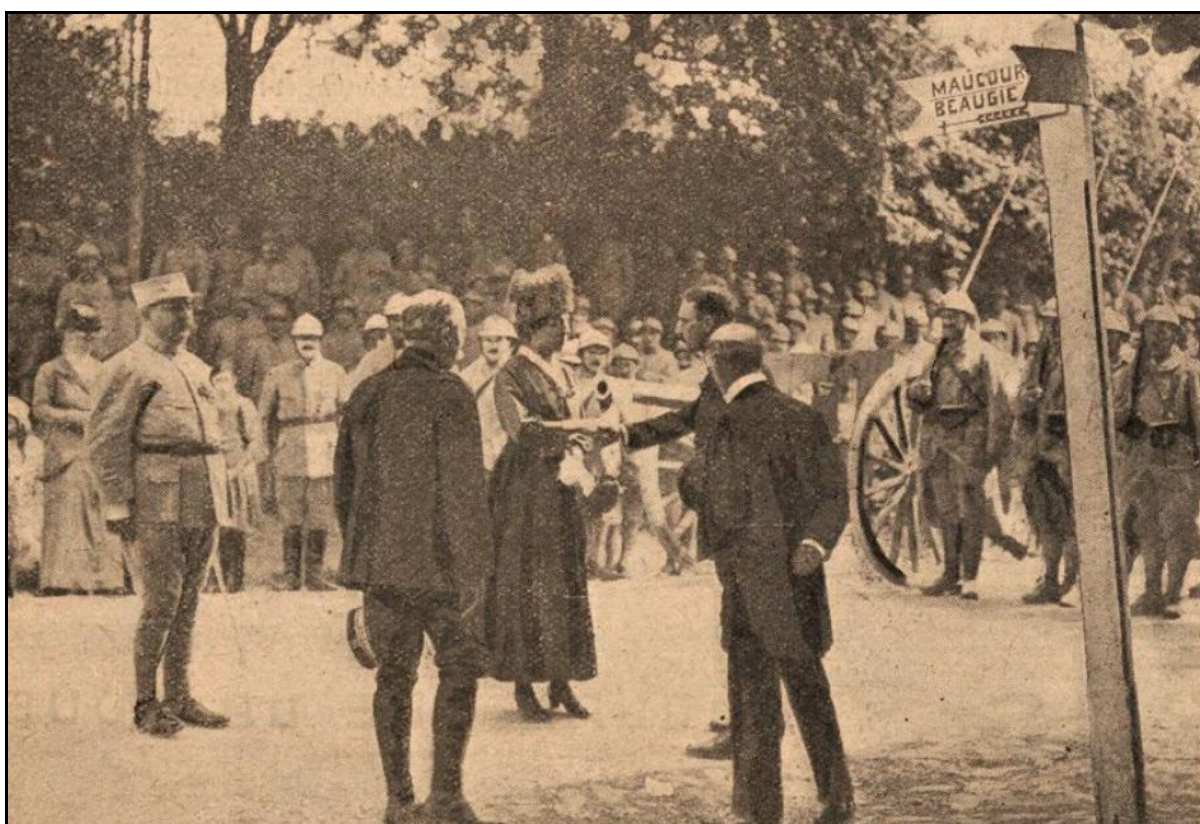
1 Les femmes mises à l'honneur

Avec la libération du département de l'Oise, en mars 1917, la France entière prend conscience de l'épreuve endurée par les civils durant les trente mois d'occupation allemande. Outre le départ des hommes mobilisés, l'application de la politique des otages et la déportation des civils ont déstabilisé les structures sociales des communes occupées.

En se substituant aux hommes absents, de nombreuses femmes ont occupé des fonctions auxquelles elles ne pouvaient prétendre, tant dans l'administration des communes que dans l'organisation des secours et des soins.

Des lettres de félicitations seront adressées par les autorités civiles ou militaires à ces femmes dévouées auxquelles seront jointes des récompenses pour leurs actes. La Croix de Guerre sera ainsi attribuée à Mère Saint-Romuald, de Noyon, pour son sacrifice auprès des blessés et malades, de même qu'à Mme Pellequer, institutrice, pour avoir assumé la fonction de maire à Maucourt et à Quesmy.

En zone libre, d'autres femmes dévouées seront mises à l'honneur, notamment les infirmières de la Croix-Rouge, dont la vie sera parfois mise en danger lors des attaques allemandes.



▲ Le 7 juillet 1917, l'institutrice Marguerite Pellequer reçoit la Croix de Guerre à Quesmy des mains du colonel Bertin, en présence de ses élèves et d'un peloton du 219^e Régiment d'Infanterie. (coll. SHASN).

Monument aux infirmières à Pierrefonds dédié à Elisabeth Jalaguier, tuée à son poste le 20 août 1918 lors d'un bombardement (cl. JYB). ►



▲ De retour à Nampcel en 1917, la comtesse d'Evry assumera la fonction de maire jusqu'à la fin du conflit, vivant dans une roulotte au plus près de ses concitoyens (coll. BDIC).

« Mme Marie Eugénie Dewolf, à Salency, Madame,
J'ai appris quelle conduite fut la vôtre pendant toute la durée de l'occupation allemande. Vous n'avez cessé, pendant plus de deux années, de faire preuves, à l'égard de tous ceux qui, comme vous, étaient restés exposés à la dure et brutale autorité allemande, d'un dévouement de tous les instants et d'une inlassable charité.
Vous avez fait tout votre possible pour soulager les misères multiples et profondes occasionnées par l'occupation. Vous avez pu parvenir à procurer des vivres à des réfugiés, vous avez assisté et veillé les malades ; vous vous êtes efforcée de remplacer l'officier de santé de Salency lorsque ce patricien fut emmené en otage par les Allemands, et que la population de la commune était dépourvue de tout secours médical.
Je suis heureux, Madame, de pouvoir vous adresser l'expression de mes félicitations les plus vives et sincères ».

Lettre de félicitations du préfet de l'Oise, 30 avril 1917 (AD Oise).

